

POSTE VACANT À POURVOIR APPEL À CANDIDATURES

Comité Directeur du 28 février 2026

Lors de la réunion du Comité Directeur en date du 29 novembre 2025, le poste de Président de la Commission Moto-Ball n'a pas été pourvu en son sein, faute de candidature de l'un de ses membres.

En pareille circonstance, le Règlement Intérieur de la Fédération dispose que « *le Comité Directeur pourra élire un candidat qui lui est extérieur afin d'exercer cette fonction. A ce titre, un nouvel appel à candidatures, ouvert à tout licencié majeur devra être mis en œuvre* ».

Est concernée par cet appel à candidatures :

- **La Commission Moto-Ball** : 1 poste de Président(e).

Modalités de candidature :

Les candidatures doivent être adressées par lettre recommandée avec demande d'Avis de Réception au siège de la Fédération : FFM – Élections 2026, 74 avenue Parmentier, 75011 PARIS, trente (30) jours avant la date fixée pour la désignation, **soit au plus tard le 29 janvier 2026**, le cachet de la poste faisant foi.

S'ils ont reçu l'investiture de la Ligue Motocycliste Régionale dont ils relèvent, les candidats doivent joindre à leur candidature l'attestation de celle-ci, **ce au plus tard le 29 janvier 2026**.

A défaut, il ne pourra pas en être fait mention.

Un modèle d'investiture des Ligues est téléchargeable sur le site internet de la Fédération www.ffmoto.org.

Informations complémentaires :

La candidature doit être exprimée de manière non-équivoque de la part du candidat, soit en remplissant le modèle de candidature en ligne sur le site internet de la Fédération www.ffmoto.org, soit en adressant un courrier libre.

Attention, la seule investiture de la Ligue ne saurait se substituer à l'envoi d'une candidature selon les formes requises.